

# NOUVEAU STATUT DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL : CONSÉQUENCES FISCALES ENGENDRÉES PAR LA SÉPARATION DES PATRIMOINES



## PROGRAMME

Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel, issu de la loi du 14 février 2022, est en vigueur depuis le 15 mai 2022.

Notre rendez-vous mensuel de septembre 2022 était consacré à cette réforme, pour ce qui concerne son volet juridique.

À présent, nous vous proposons d'aborder l'aspect fiscal de ce nouveau statut.

- Définition du patrimoine professionnel
- Régime fiscal de droit commun
- Option à l'IS, assimilation à l'EURL
- Règles applicables aux transferts de biens entre patrimoines
- Conséquences par rapport aux liasses fiscales à établir au titre de 2022



### TARIF

Coût inclus dans la cotisation annuelle

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- > Apport théorique
- > Échanges
- > Cas pratiques
- > Support visuel
- > Replay

### INTERVENANT(S)

Corine ELSASS  
Juriste-fiscaliste

### PUBLIC

Tout adhérent du Centre et/ou son conjoint, ainsi que tout membre correspondant.

 **INSCRIPTION**



DATE(S)	DURÉE	HORAIRES	TYPE DE SESSION
> <b>lundi 13 février 2023</b>	1 heure	de 13h00 à 14h00	WEBINAIRE